

CAPEPS L3

Proposition de sujets 0

Première épreuve d'admissibilité

Le sujet propose une thématique en lien avec le programme, suivie d'un ensemble de questions qui visent à aider les candidats à problématiser et à structurer leur réponse.

Rappel de l'épreuve

Cette épreuve consiste à répondre de manière argumentée à une ou plusieurs questions concernant les enjeux éducatifs portés par l'éducation physique et sportive et les activités physiques, sportives et artistiques. Il est attendu des candidats qu'ils mobilisent des connaissances historiques, sociales et culturelles pour montrer les évolutions contemporaines d'une discipline d'enseignement s'adressant à tous les élèves.

Cet écrit permet d'apprécier la capacité du candidat à construire une réflexion personnelle, argumentée et référencée avec une bonne maîtrise de la langue française.

Le sujet propose une thématique en lien avec le programme, suivie d'un ensemble de questions qui visent à aider les candidats à problématiser et à structurer leur réponse.

Les candidats devront organiser leur composition :

- en formulant une problématique tenant lieu d'introduction ;
- en rédigeant deux ou trois parties qui développent une argumentation ;
- en proposant une ouverture faisant office de conclusion.

L'épreuve est notée sur 20. Une note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Coefficient : 2

Durée : 4 heures

Programme

L'évolution de l'Éducation Physique et Sportive depuis la fin du XIX^e siècle.

1. Transmettre et adapter ;
2. Le geste et l'effort ;
3. Débats et controverses.

Sujet zéro

L'éducation physique et les valeurs du sport depuis la fin du XIX^e siècle.

Quelles valeurs du sport ont été promues en EPS depuis la fin du XIX^e siècle ? De quelles manières ces valeurs ont-elles été encouragées dans l'enseignement obligatoire d'EPS et au sein de l'association sportive ?

Commentaire concernant le sujet zéro

Le sujet invite les candidats à développer une réflexion autour de la prise en compte des « valeurs du sport » dans l'enseignement de l'EPS (dans ses dimensions institutionnelles, conceptuelles et pratiques). Les deux questions qui suivent l'énoncé de la thématique du sujet permettent d'aider les candidats à problématiser et à structurer leur réponse. Ces deux questions n'épuisent bien sûr pas la thématique qui peut éventuellement être interrogée avec des éléments supplémentaires (par exemple : différences selon les périodes, liberté pédagogique laissée aux enseignants pour promouvoir ces valeurs, les limites).

Deuxième épreuve d'admissibilité

Le sujet invite le candidat à mobiliser des connaissances du programme pour étudier l'activité d'élèves décrite dans des extraits de leçons ou de séquences d'EPS.

Rappel de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif de vérifier la capacité des candidats à analyser un ensemble de documents relatifs à l'activité d'élèves en EPS, pour répondre à une ou plusieurs questions. Il est attendu des candidats qu'ils exposent et justifient des propositions pour favoriser le développement et les apprentissages des élèves en EPS, en s'appuyant sur des connaissances en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales.

Les documents seront en nombre limité et d'un volume total de 3 pages maximum. Ils comprendront la description de l'activité d'élèves lors d'épisodes de leçons ou de séquences d'EPS ayant comme support des APSA inscrites au programme (partie pratique et orale) de la première épreuve d'admission.

Dans le cadre de cette épreuve, le jury vérifiera que le candidat est capable :

- de mobiliser des connaissances scientifiques pour analyser l'activité d'élèves ;
- de s'appuyer sur ces analyses pour proposer, justifier et illustrer des conditions favorables au développement et à l'apprentissage de ces élèves.

L'épreuve est notée sur 20. Une note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Coefficient : 3

Durée : 3 heures

Programme

Éducation et motricité

1. Activité et expérience des élèves dans les pratiques physiques, sportives et artistiques ;
2. Apprentissage moteur et techniques corporelles ;
3. Effort, bien-être et développement des adolescents.

Sujet zéro

Après une courte introduction dans laquelle vous caractériserez la notion d'apprentissage moteur et son importance au regard des visées de l'EPS (30 lignes au maximum), vous développerez deux parties portant chacune sur un épisode de votre choix (épisode différent d'une partie à l'autre).

Dans chacune de ces parties, en accordant une importance particulière aux connaissances relatives à l'apprentissage moteur :

- vous analyserez deux comportements d'élèves que vous jugez significatifs,
- sur la base de cette analyse, vous proposerez des principes d'intervention favorables aux transformations envisagées. Ces principes seront illustrés.

Extraits de leçons d'EPS

Épisode 1 : Tennis de table en 2de

L'enseignant attend des élèves qu'ils parviennent à rompre l'échange avec un smash. Il propose la situation suivante aux élèves : les joueurs A et B doivent jouer en revers sur revers, le joueur A, à sa troisième touche de balle, doit renvoyer sur le coup droit du joueur B qui doit smasher. Certains élèves n'arrivent pas à réaliser la tâche : soit ils perdent l'échange avant la troisième touche de balle du joueur A, soit le joueur A ne parvient pas à jouer sur le coup-droit de son partenaire. Sur d'autres tables, les joueurs-smasheurs présentent un faible taux de réussite : ils smashent sans parvenir à atteindre la demi-table adverse. Certains élèves, très rapidement, ne respectent plus les consignes : ils comptent les points et font des matchs. Lors des matchs proposés en fin de leçon par l'enseignant, il apparaît que très peu d'élèves réalisent des smashes.

Épisode 2 : Gymnastique en 5ème

L'enseignant attend des élèves qu'ils parviennent à enchaîner une rotation avant, une rotation arrière et un renversement corps tendu en utilisant comme ils le souhaitent trois aménagements (un module incliné, un module en pavé, un gros tapis à disposer au sol ou contre un mur). Pour préparer leur enchaînement, les élèves ont un temps sur chaque aménagement. Sur l'atelier avec gros tapis, certains élèves travaillent l'ATR en plaçant le tapis contre le mur. Plusieurs s'écroulent avant d'arriver dos au mur, sans être aidés. D'autres arrivent à se maintenir après avoir percuté brutalement le tapis. À côté, d'autres élèves ont choisi de réaliser des roulades élevées au-dessus du module en pavé. Ils plongent à plat ventre sur le module avant de rouler. Sur le plan incliné, des élèves roulent dans l'axe dans le sens de la descente. L'enseignant leur dit que cet aménagement est trop facile pour eux. Au moment de l'enchaînement, la plupart des élèves se précipitent sans terminer leurs éléments.

Épisode 3 : Relais-vitesse en 3ème

L'enseignant attend des élèves qu'ils transmettent le témoin sans que le receveur se retourne dans une situation de 2 x 40 mètres (un donneur, un receveur, un juge-observateur). Il insiste sur la position de départ du receveur. Il demande aussi aux élèves de travailler le « Hop »¹ au moment de la transmission. Ces deux actions (départ et « hop ») sont travaillées en coopération, sans chronomètre, par groupe de trois, en changeant les rôles à chaque fois. Les receveurs sont assez vite en réussite sur la position de départ. Concernant le « hop », les receveurs parviennent à ne pas tourner la tête, mais ont tendance à ralentir. La plupart s'arrêtent dès qu'ils ont récupéré le témoin. Suite à cette situation, les élèves réalisent des relais chronométrés. Peu d'élèves reproduisent les actions travaillées : plusieurs élèves s'élancent en piétinant de profil ; au moment du « hop », des receveurs se retournent pour regarder le témoin.

¹ Signal donné au moment de la transmission du témoin.

Commentaire concernant le sujet zéro

Le sujet invite à mobiliser des connaissances scientifiques relatives à une notion du programme (dans le cas présent la notion d'apprentissage moteur).

Ces connaissances sont mobilisées pour rédiger l'introduction, filtrer l'analyse des comportements des élèves et justifier les principes d'intervention. La proposition « **en accordant une importance particulière** aux connaissances relatives à l'apprentissage moteur » exprime le fait qu'il est indispensable de mobiliser des connaissances relatives à l'apprentissage moteur pour analyser les comportements mais que des connaissances relatives à d'autres notions du programme peuvent enrichir l'analyse.

Les principes d'intervention renvoient aux types de feedbacks, formes de groupement, modalités de coopération, formes de répétitions, modalités d'aménagement, gestion de la difficulté de la tâche, formes d'étayage, définition des charges de travail, climat motivationnel, etc., dont l'efficacité attendue est justifiée.

Pour illustrer les principes, il n'est pas attendu une description détaillée d'une situation d'apprentissage mais un exemple de mise en œuvre du principe d'intervention dans le contexte de l'épisode (élèves et APSA de l'épisode).

Les transformations envisagées doivent être spécifiées par le candidat en relation avec les attentes de l'enseignant précisées en début de description de l'épisode.

Dans le sujet zéro, les épisodes concernent des extraits de leçons d'EPS, selon les sujets ils pourront concerner des extraits de séquences d'EPS.